



PLAFOND PLADUR® SUSPENDU NON-DÉMONTABLE

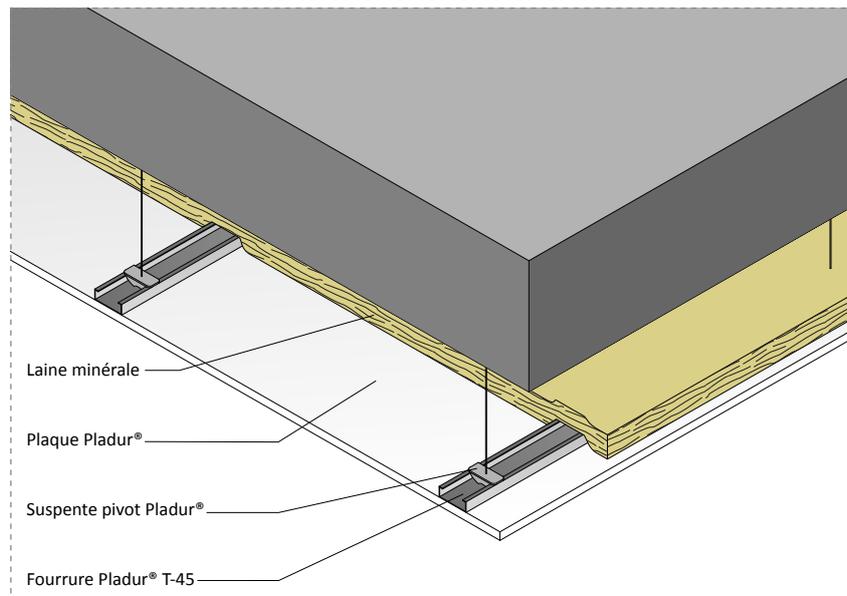
PLADUR®

DESCRIPTION

Plafond suspendu non-démontable réalisé par vissage d'une ou deux épaisseurs de plaques de plâtre Pladur® sur une ossature indépendante en acier galvanisé. Cette ossature est constituée de fourrures Pladur® T-45, suspendue au plancher par l'intermédiaire de suspentes pivots et de tiges filetées de Ø 6 mm, et reposant sur l'ossature périphérique constituée de cornières de rive Pladur® ou de rails clips Pladur®. La modulation des fourrures et la distance entre deux points de fixation dépendent de la composition du plafond.

Ce plafond peut intégrer les plaques de plâtre Pladur® (type N, F, FONIC...) et les plaques acoustiques de la gamme Pladur® FON+. Il peut inclure une laine minérale posée sur le dos des dalles et de l'ossature.

Le montage est réalisé selon le DTU 25.41.



DONNÉES TECHNIQUES

► PORTÉE ADMISSIBLE DES OSSATURES

Type de profil	Fourrure		
Inertie du profilé PLADUR®	0,24 cm ⁴		
	Entraxe fourrure (m)	Distance maximale entre 2 points de fixation (m)	Charge par suspente (daN)
► Avec isolant 6 daN/m ²			
BA 13	0,60	1,20	25
BA 15	0,50	1,20	24
BA 18	0,50	1,15	25
2 BA 13	0,50	1,15	28
2 BA 15	0,50	1,05	30
► Avec isolant 10 daN/m ²			
BA 13	0,50	1,20	24
BA 15	0,40	1,25	22
BA 18	0,40	1,20	23
2 BA 13	0,50	1,10	30
2 BA 15	0,50	1,05	32

Dans ce tableau, la charge annoncée correspond au cas le plus défavorable du plafond à deux travées égales.

Un calcul plus fin est toujours possibles. Lorsque l'entraxe des ossatures est réduit, des portées plus grandes sont possibles.

QUANTITATIFS ESTIMATIFS

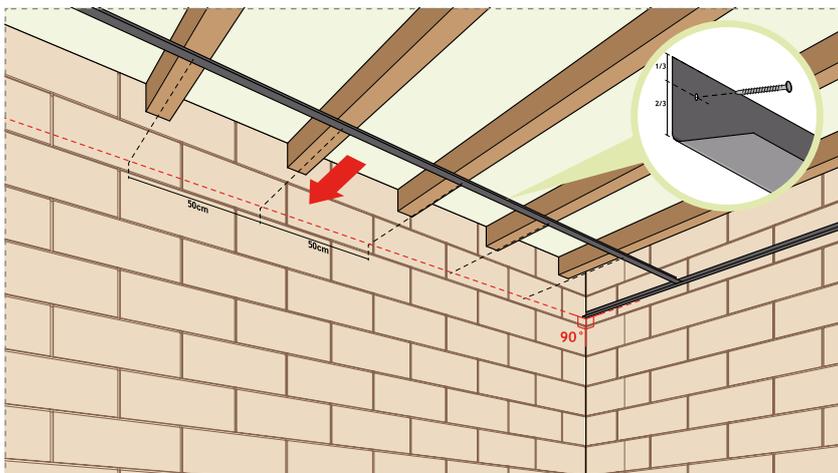
Distance entre supports (m)	1,2	3,2	1,2	2,8
Entraxe ossatures (m)	0,6	0,6	0,5	0,6
Montants simples ou doubles]]]]]]]]
Parement	1 BA 13		2 BA 13	
Poids isolant (daN/m ²)	6	6	10	10

► Quantitatifs indicatifs par m² de plafond pour un chantier de forme rectangulaire de proportion environ 1,5 entre les côtés, vide non déduit, tenant compte d'un coefficient de pertes de 5 %

Plaque de plâtre PLADUR® (m ²)	1,05	1,05	2,10	2,10
Cornière C PLADUR® (m)	0,44	0,44	0,44	0,44
Profilé PLADUR® (m)	1,75	1,75	2,10	3,50
Suspente PLADUR® (u)	1,46	0,55	1,75	1,25
Vis PLADUR® PM 3,5 x 25 (u)	8	8	4	4
Vis PLADUR® PM 3,5 x 35 (u)	0	0	9	14
Vis PLADUR® MM (u)	0	0	0	2
Enduit PLADUR® (kg)	0,35	0,35	0,35	0,35
Bande à joint PLADUR® (m)	2,51	2,51	2,51	2,51
Mortier adhésif PLADUR ENAIRGY® MA (kg)	0,1	0,1	0,1	0,1

MISE EN ŒUVRE

► Fixer la cornière périphérique à la hauteur souhaitée.



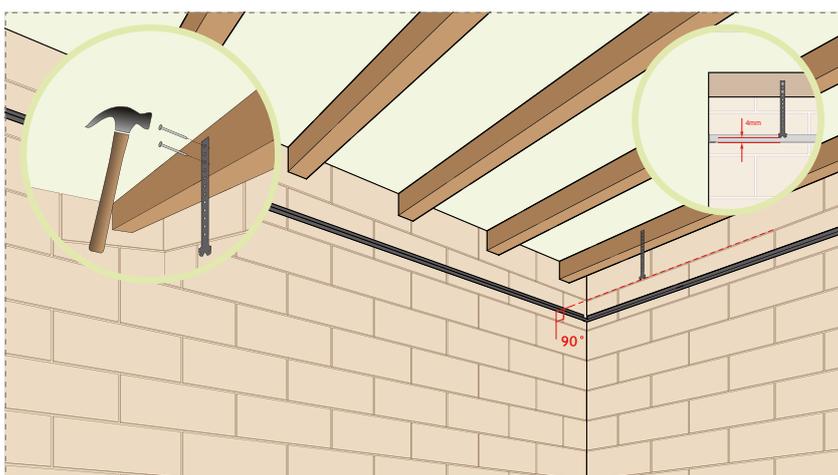
Hauteur cornière = hauteur plafond + épaisseur du parement.

Les fixations du rail périphérique doivent être situées dans son tiers supérieur.

NOTA : dans le cas de montants sur chants la cornière peut être remplacé par un rail périphérique

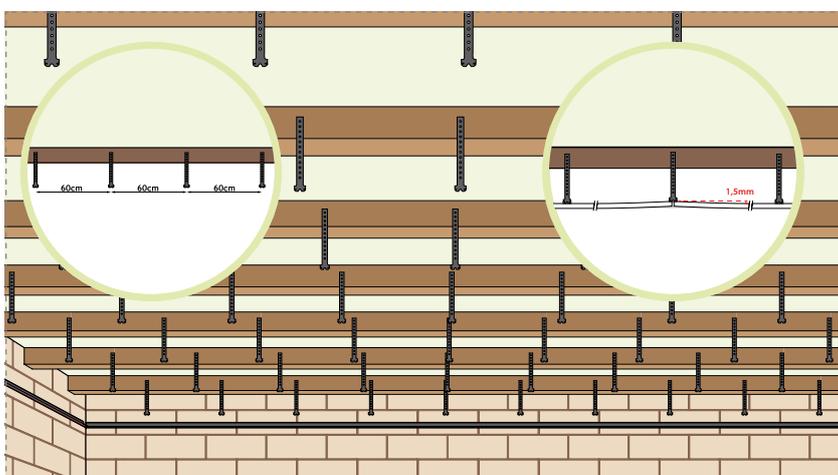
Ne jamais pistocceller sur corps creux ou terre cuite.

► Fixer les suspentes des 4 angles de la pièce à la hauteur choisie pour que la plage de vissage des ossatures soit située au même niveau que l'aile horizontale des cornières périphériques.



- Sur support bois :
Minimum 2 clous ou 2 vis par suspente, à plus de 5 diamètres du bord du support (généralement 1 espace entre trous de la suspente).
- Sur support acier :
Vérifier la capacité portante de l'attache et son coefficient de sécurité (minimum 3 pour le NF DTU 25.41 ; si le coefficient de sécurité de l'attache est supérieur à 3, conserver la plus sévère des deux).
- Sous dalle béton :
Toujours utiliser des chevilles bénéficiant d'un agrément technique européen :
 - Pour béton fissuré (parties 1 à 5 du Guide d'ATE n° 1).
 - Si plus de 4 points d'appuis, chevilles légères pour usage non structurel (parties 6 du Guide d'ATE n° 1).

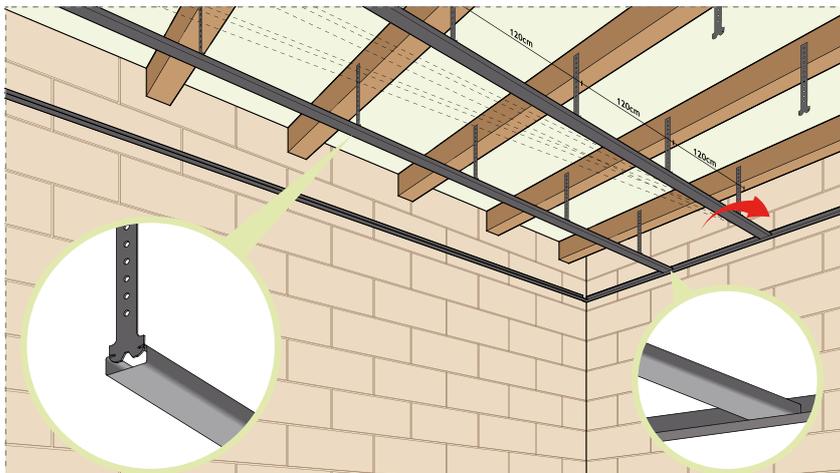
► Poser les suspentes Pladur® courantes.



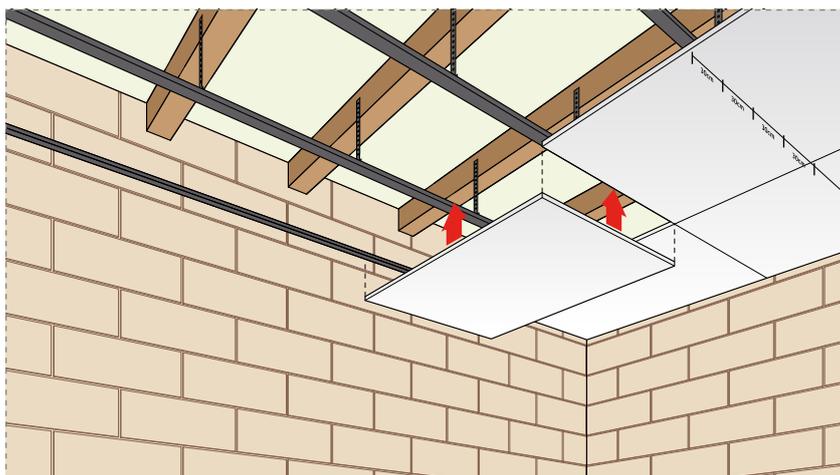
- Dans le cas des plaques à bords amincis, poser les suspentes courantes en surélevant de 1 à 1,15 mm celles prévues pour les bords transversaux (sauf dans le cas d'une pose à joints de pierre).
- Dans le cas des plaques à bords droits ou d'une pose à joints de pierre, tous les éléments d'ossature doivent être posés au même niveau.

MISE EN ŒUVRE (suite)

- Poser les ossatures et les relier aux suspentes en faisant reposer leur plage de vissage sur la cornière périphérique.



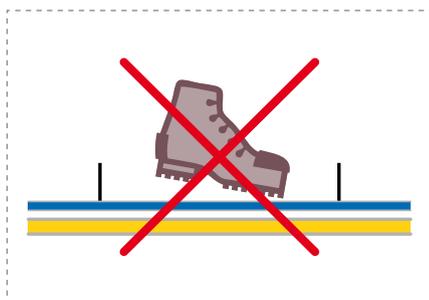
- Poser les parements perpendiculairement aux ossatures et les visser :
 - Tous les 30 cm dans le cas général.
 - Tous les 60 cm pour la première peau d'un plafond.



- Tous les 30 cm dans le cas général.
- Tous les 60 cm pour la 1^{ère} peau d'un plafond double peau.
- À l'entraxe défini pour la résistance au feu lorsque c'est le cas.

- Si application NF EN 1995-1-2 :
 - Visage en partie courante : entraxe 30 cm, y compris en 1^{ère} peau.
 - Vissage en périphérie des plaques : entraxe 20 cm.
- Dans le cas de plaques à bords amincis, poser les plaques de façon jointive et vérifier l'alignement des zones perforées.
- Dans le cas des plaques à bords droits, utiliser le gabarit de pose PLADUR® FON+ adapté à la plaque.

- La surévaluation des bords transversaux facilitera le traitement de leurs joints. Réaliser un joint de fractionnement :
 - À chaque changement de sens porteur de la structure.
 - Tous les 25 cm.
 - Tous les 300 m².
 - Au droit des joints de dilatation de la structure.



SÉCURITÉ:
ne jamais marcher
sur un plafond
ou sur son ossature.

Le présent document inclut les spécifications pour les caractéristiques des matériaux PLADUR® et les recommandations de montage, actualisées à la date d'édition mais sujettes à changements en fonction du type de conception des produits et des réglementations en vigueur. Ces caractéristiques ne peuvent en aucun cas être appliquées à d'autres produits et systèmes n'appartenant pas à la gamme PLADUR®. Ce document n'est pas contractuel. Les données du document sont valides sauf en cas d'erreur de typographie ou de description. Tous droits réservés, y compris les améliorations et modifications qui peuvent être ajoutées sans préavis. PLADUR® est une marque déposée de PLADUR GYPSUM, S.A.U.